



Photo
d'identité
récente
obligatoire

FICHE INFIRMERIE 2020/2021

Informations que vous souhaitez transmettre sous pli confidentiel à l'infirmière de l'établissement

Nom et prénom de l'élève : _____

Entrant en classe de : _____ Date de naissance : _____

N° de téléphone des Parents _____ / _____

En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par nos soins par les moyens les plus rapides. Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille.

Date du dernier rappel antitétanique :/...../.....

Je souhaite que mon enfant bénéficie d'un PAI

Motif : _____

Pour la mise en place de mesures particulières et pour établir un projet d'accueil individualisé – conformément à la circulaire n°2003-135 du 8 septembre 2003 relative à l'accueil en collectivité des enfants et adolescents atteints de troubles de la santé évoluant sur une longue période - prenez contact dès la rentrée avec le médecin scolaire ou l'infirmière scolaire.

Mon enfant bénéficie d'un PPS

Motif : _____

Les élèves bénéficiant d'un Projet Personnalisé de Scolarisation dans le cadre du handicap seront contactés par l'enseignante référente pour une réunion dans le courant de l'année scolaire.

Mon enfant a bénéficié d'aménagements au DNB

Motif : _____

Merci de bien vouloir en informer son professeur principal dès la rentrée et fournir la copie du document attestant des aménagements obtenus.

Mon enfant a bénéficié d'un PAP l'an dernier

Motif : _____

Merci d'en informer son professeur principal et fournir la copie du PAP dès la rentrée.

Autres informations que vous jugez utiles de porter à la connaissance de l'établissement (précautions particulières à prendre, informations pouvant faciliter la scolarisation) :

PAI : Projet d'Accueil Individualisé

Votre enfant a un problème de santé, nécessitant une surveillance particulière, vous pouvez mettre en place **un PAI**. C'est un document élaboré à la demande des parents pour les enfants présentant un problème de santé pouvant nécessiter un traitement ou des soins à l'école.

AMENAGEMENTS AUX EXAMENS

Les candidats présentant un handicap peuvent demander à bénéficier d'un aménagement des épreuves aux examens et concours de l'enseignement scolaire et de l'enseignement supérieur.

PAP : Plan d'Accompagnement Personnalisé

Votre enfant souffre d'un trouble des apprentissages (dyslexie, dysgraphie, trouble attentionnel...) **et est en difficulté dans les apprentissages**. Il peut bénéficier d'aménagements pédagogiques. **Il vous faut informer le professeur principal**

Signature du représentant légal : _____